



Penvenan

EDITO

Bulletin d'informations municipales de Penvenan

n°38

Hiver 2021

Tournons ensemble la page 2020, qui restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

C'est avec plaisir qu'au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Aujourd'hui, comme demain, nous resterons solidaires. En première ligne notre CCAS apportera soutiens et aides aux familles, aux personnes isolées et aux jeunes. Je souhaite que cette nouvelle année nous conduise vers **des jours meilleurs** et nous permette de retrouver la richesse de notre tissu commercial et artisanal et le dynamisme de nos associations.

Préserver et améliorer **votre qualité de vie sera ma priorité.** Ensemble nous réaliserons ces objectifs !

Denise Prud'homm
Maire de Penvenan



Lezomp asambles ar bloaz 2020 war hon lerc'h.

E-barzh hon memor, da viken, e vo bloavezh an diaezamantoù hag ar c'hlaoustreoù.

Laouen on o souetiñ bloavezh mat deoc'h e 2021 en anv ar C'hoñsailh.

En deiz a hirie, evel er bloavezhioù a zeu, e vefomp dorn-ha-dorn bepred. Er penn a-raok emañ kreizenn obererezh sokial ar gumun (hon CCAS) a sikouro ar familhoù, an dud o-unan-penn hag ar re yaouank.

Mechañs ec'h efomp da-gaout devezhioù kaeroc'h e-kerzh ar bloaz-mañ hag e c'hallfomp adkavout tout ar stalioù kenwerzh hag an artizanad a zo stank e Perwenan, hag ar c'hevredigezhioù lañs gante.

Derc'hel ha gwellaat kalite ho puhez, setu aze ar pezh a faot din ober da gentañ-penn.

Asambles e teufomp a-benn d'en ober !

Denise Prud'homm
Maer Perwenan

DOSSIER



La culture à Penvenan

Les associations ont un rôle déterminant dans le domaine culturel en contribuant au renforcement du **lien social** dans la vie de la commune. Activement soutenues par la municipalité, elles proposent tout au long de l'année des animations de qualité pour toutes les générations.

Institution culturelle de proximité par excellence, la **médiathèque** permet aux habitants l'accès au savoir et à la culture. C'est un service public municipal qui est aussi un lieu de vie et d'échanges. En offrant au public de tout âge ses nombreuses activités elle permet de s'initier ou de développer ses connaissances des arts.

Si les associations et la médiathèque sont le moteur, **d'autres acteurs porteurs de projets** participent régulièrement à la vie culturelle en proposant des animations qui viennent enrichir l'offre culturelle de la commune.

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements pratiques, informations sur la commune et bulletins municipaux sont sur le site :

www.ville-penvenan.com



PENVENAN
COTES D'ARMOR
Commune Touristique



Schéma communautaire des aménagements cyclables

Lannion-Trégor Communauté a débuté **l'élaboration d'un schéma communautaire des aménagements cyclables** en août 2019. Ce dernier vise à augmenter la part du vélo dans **les déplacements quotidiens et de loisirs**. Élaborée dans une démarche consultative, l'étude a été suspendue à l'issue du diagnostic, lors des élections municipales en 2020.

Notre commune participe à la réalisation de ce schéma intercommunal. Les axes de travail définis par LTC sont :

- Traiter les coupures du réseau existant entre Lannion et les communes voisines.
- Équiper les arrêts de transports collectifs en dispositifs de stationnement vélos.
- Créer des aménagements cyclables en desserte des établissements scolaires.
- Aménager des axes structurants.
- Connecter les bourgs en proximité.

Notre commune va maintenant **travailler avec les communes voisines** lors de différents ateliers pour trouver le meilleur maillage intercommunal.

Nous avons sollicité chaque groupe de la minorité pour échanger et pour définir ensemble des circuits cohérents pour relier les communes voisines entre elles.

Mi-janvier, nous avons rencontré les communes voisines pour imaginer **des connexions simples et sécurisantes** afin de relier nos territoires.

À l'issue de cette concertation, les communes pourront mettre en œuvre **les voies cyclables intercommunales** en fonction des priorités budgétaires et techniques. LTC pourra accompagner les communes par le biais de subventions.

PLU, PLUI, SCOT Qu'est-ce que c'est ?



Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Penvénan a été approuvé le 14 avril 2011 par les services de l'État après plusieurs années d'études. C'est le plan qui définissait sur la commune le classement des différentes parcelles de terrain : terrain constructible, terrain agricole, etc...

Suite à notre intégration à Lannion-Trégor Communauté, le SCOT (Schéma de COhérence Territorial) approuvé le 4 février 2020, remet en cause **notre document d'urbanisme**.

Dans le cadre de ce transfert de la compétence le PLU communal sera remplacé par **le PLUI** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Celui-ci, qui s'appuie sur le SCOT, deviendra **le document de référence** sur l'ensemble de la communauté de communes.

Progression de l'urbanisation sur la commune

	2018	2019	2020
Certificat d'Urbanisme (CU)	114	159	167
Permis de construire	38	40	53
Demande Préalable (DP) de travaux (non soumis à permis de construire, extension limitée...)	73	103	84

Un trait de côte bien abîmé

Les tempêtes d'octobre et novembre, ont fortement impacté le trait de côte de Penvénan.

L'état inquiétant de **la digue de galets du Launay**, entre les Dunes et le Royau, nous a amené à alerter le sous-préfet qui s'est déplacé pour constater l'atteinte grave faite au banc de galets et les conséquences que pourraient entraîner la rupture de celui-ci.



Un arrêté municipal interdisant l'utilisation du GR 34 sur cette portion devenue dangereuse car instable, a été pris le 19 novembre 2020 par les maires de Penvénan et Trévou-Tréguignec.

Les deux dernières tempêtes ont fortement malmené le banc de galets. À un endroit de la crête, il ne reste plus **qu'un passage de un mètre cinquante**. Sa base même est tellement creusée que la mer pourrait percer lors d'une prochaine grosse tempête.

Si la digue cède, ce sont l'exploitation agricole du marais du Launay et une trentaine de maisons sur Trévou et Penvénan, ainsi que le camping des dunes, qui pourraient être touchés.



Ces dernières années, les règles en vigueur ont empêché de prendre les dispositions nécessaires pour reprofiler la digue comme cela se faisait par le passé.



L'ensemble du **trait de côte** a subi des conditions météorologiques éprouvantes ces dernières années. Le **perré des dunes** souffre des chocs que la mer lui impose et les pierres qui le constituent se désincrustent, obligeant à des interventions nombreuses et coûteuses pour éviter son délitement total.

Parallèlement à ces faits, la commune a été retenue, suite à un appel à partenariat lancé par le CEREMA*, pour **un diagnostic sur la vulnérabilité du littoral communal** en tenant compte de l'impact du changement climatique et en définissant une stratégie de gestion intégrée et un plan d'action pluriannuel pour nos onze kilomètres de côtes.

Concernant la participation et la communication des usagers, le CEREMA nous a proposé, soit une démarche d'information sous la forme d'une réunion publique et d'une brochure d'information, soit la mise en place d'une démarche participative avec la constitution d'un groupe d'usagers actifs dans l'élaboration du schéma et des orientations de gestion sous forme d'un comité de pilotage de projet (COPIL).

Dans les deux cas, **le CEREMA apportera son expertise** pour accompagner la démarche choisie.

* **CEREMA** (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

Le CEREMA est un établissement public qui apporte aux acteurs territoriaux un appui d'ingénierie et d'expertise technique.

Dossier : la culture à Penvénan

La CAPTEP (Culture et Arts Pour Tous En Penvénan)

Comme son nom l'indique, la CAPTEP (Culture et Arts Pour Tous En Penvénan) est une **association culturelle** regroupant des ateliers aussi différents que l'informatique, la généalogie, l'aquarelle, la dentelle aux fuseaux, etc... Elle compte près de 200 adhérents résidents à Penvénan mais aussi dans les communes alentours.

Fondée en 2001, elle n'a de cesse de **promouvoir les arts et la découverte du patrimoine** en organisant de nombreuses sorties culturelles, voyages d'études...

La transmission du savoir et le partage des connaissances et des compétences sont le moteur des ateliers. Des expositions en fin de saison font découvrir au public les travaux et les réalisations des ateliers tels ceux de l'aquarelle, de la photo ou de la dentelle aux fuseaux...

Des conférences sont également organisées autour de personnages célèbres comme Anatole Le Braz.

La CAPTEP organise depuis sept ans **des expositions** en partenariat avec l'Espace des Sciences de Rennes. Ouvertes à tous, elles sont plus particulièrement destinées aux deux écoles de notre ville. Ces expositions ludiques et tactiles



enchangent les enfants et les visiteurs. Des thèmes très divers ont ainsi été présentés notamment : « Les maths en jeux », « Les cinq sens », « Force et lumière », « Photographie de l'art à la technique », « Couleur et illusion » ou « L'eau ».

Les activités culturelles et ludiques de la CAPTEP permettent une communication entre les générations tout en tissant un **réseau social** favorisant **les échanges** en créant des liens.

La CAPTEP souhaiterait dans l'avenir proposer de nouveaux ateliers : théâtre, musique, arts plastiques... Elle fait appel dans ce sens à toutes les compétences et aux bénévoles de la commune pour mettre en œuvre au sein de l'association ces ateliers qui sont attendus par de nombreuses personnes, petits et grands.

Contact

Site internet : www.captep.fr

Michelle Sauger Pottier : 02 96 92 83 23





Le Logelloù : un centre de création artistique



Il y a peu de villes de l'importance de Penvénan qui possèdent **un outil de création artistique**. Notre commune a la chance d'en faire partie.

Le Logelloù, réhabilité par l'association Fur Ha Foll, a ouvert ses portes en 2015 sous la forme d'un centre de création artistique. **Il est dédié à la musique, à la création sonore et destiné aux artistes professionnels.**

Ce lieu unique, au projet atypique, est reconnu régionalement. Des artistes locaux, mais pas uniquement, viennent ici composer, chercher, en un mot créer leurs futurs spectacles.

Ils bénéficient de **deux salles de résidence et d'un studio d'enregistrement** dont l'acoustique a été pensée par et pour des musiciens. Un plancher bois permet la danse. Le chauffage est doux pour accueillir les artistes toute l'année en résidence et préserver leurs instruments de musique, sensibles aux différences de température.

Les artistes profitent également au Logelloù **d'une équipe professionnelle** pouvant assurer la logistique de leur création. Ils peuvent ainsi échanger durant les différentes phases de la vie de leur spectacle (création, production, médiation, diffusion...).

Chaque création possède son propre cheminement. La seule nécessité qui les relie est le facteur temps et travail. De l'idée, de l'envie, de l'intuition, de la rencontre, de la première note à la représentation publique, les différentes étapes de conception et de recherche demandent beaucoup de temps. Les essais, les réussites et les échecs, les tentatives techniques, toute cette alchimie nécessite des heures et des heures de travail.

Le temps et l'outil de travail, c'est ce qu'offre le Logelloù aux artistes qui s'installent quelques jours ou quelques semaines en résidence à Penvénan.

Ce sont environ **soixante artistes par an** qui sont accueillis derrière les portes en apparence fermées du Logelloù.

Et quand ils nous montrent leur spectacle, c'est ce long travail, rendu possible grâce à l'association Fur Ha Foll, que l'on voit.

Les milliers de pages sélectionnées, triées et organisées, les choix dans des dizaines d'heures d'improvisations enregistrées, les sélections dans les nombreuses partitions écrites, tout cela n'apparaît plus alors et **leur spectacle semble spontané et facile.**



La médiathèque, une porte vers la culture

Historique

Les médiathèques publiques sont issues d'une politique d'ouverture à tous de la culture. Développées en France, défendues et expérimentées entre les deux guerres, elles sont institutionnalisées en 1945 par le Conseil National de la Résistance (CNR).

Mission et objectif

Les médiathèques ont pour vocation de développer une politique d'offre culturelle, non seulement par l'intermédiaire de leurs collections, mais aussi par leurs coopérations avec différents organismes, publics, privés ou associatifs.

Champs d'actions

La médiathèque est un lieu d'éveil, de promotion de la lecture, de formation, d'échange. Elle a pour but de sortir la culture d'une catégorie sociale élitiste pour la mettre au niveau du plus grand nombre

Ainsi, la rencontre avec la connaissance, dans tous les domaines, sur tous les supports, avec un maximum de partenaires, telle une intelligence collective, permet à chaque individu de s'émanciper.

Mise en œuvre

Pour les tout-petits, la médiathèque est très souvent **le premier lieu emblématique de la culture**. Avec une ressource documentaire multi-supports, elle offre un éveil à la lecture, à la musique, à l'image. Elle permet aussi aux écoles d'avoir accès à un fonds de documents diversifiés et avec les accueils de classes, une approche plus spécifique des différents arts.

À travers les expositions thématiques, les causeries, les conférences, ou encore les animations intra-muros comme le ciné-club, pour les plus jeunes comme les plus anciens, **la médiathèque aborde la culture sous de multiples facettes.**

Les échanges permettent de faire découvrir et mieux comprendre les différentes expressions et réalisations artistiques.

Elle est, de plus, bien souvent, le trait d'union entre les différents acteurs de la culture sur le territoire.

Horaires

Lundi, mercredi et vendredi : de 10h à 12h
Vendredi : de 16h à 18h - Samedi : de 9h30 à 12h30

Contact

mediatheque@ville-penvenan.fr - Tél. 02 96 92 65 92
Portail : penvenan.bibli.fr



Entre deux bulletins

Enlèvement du Majika



L'enlèvement du Majika a été décidé lors du conseil portuaire du 10 janvier 2020.

Extrait du compte-rendu du conseil portuaire

L'anse de Pelinec : épave Majika

Compte tenu de son état de dégradation, le moment semble venu d'enlever les derniers morceaux de carcasse avant un éparpillement dans la baie et/ou une collision avec un navire.

Procéder à l'enlèvement de l'épave en régie.

La décision du conseil portuaire, qui n'avait pas encore été exécutée, a été transmise aux services techniques lors de la mise en place de la nouvelle municipalité. Le but était que l'épave soit enlevée avant les grandes marées de septembre.

Dès que les services techniques ont trouvé un créneau possible, ils ont procédé à l'enlèvement, évitant ainsi les risques importants de catastrophe lors des deux grandes tempêtes d'octobre.

Jardins secrets



Organisée sur la commune de Penvénan par l'Office de Tourisme Bretagne Lannion-Trégor Communauté, la manifestation « Les Jardins Secrets » a eu lieu au manoir de Cuverville le 11 octobre 2020.

La commune en liaison avec les associations, les écoles et les services techniques a mis en place la logistique parking, le fléchage, l'aide aux visiteurs et la buvette. Malgré des craintes dues à la météo, le temps fut clément et l'exposition une réussite. **Merci à tous les bénévoles** sans qui cette exposition n'aurait pas pu être réalisée. Les bénéfices de la buvette ont été reversés aux deux écoles et à l'association des enfants de Trestel.

Le 11 novembre

Cet année, suite aux restrictions imposées par la préfecture dues à la Covid, les cérémonies du 11 novembre ont eu lieu en comité restreint. Une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts de Penvénan en présence du représentant des anciens combattants et d'un porte-drapeau.

Le repas traditionnel des anciens ayant dû être annulé, un colis de Noël l'a remplacé au mois de décembre (voir article CCAS).

Le poste de secours



Décidée par l'ancienne majorité, créditée d'une somme de 80 000 euros au budget 2020, la réhabilitation du local existant sur le terre-plein portuaire de Port-Blanc en poste de secours a été menée à bien ce second semestre 2020.

Dépenses				Recettes	
Descriptif	Prestataire	Montant HT	Montant TTC	Financier	Montant
Maîtrise d'œuvre	Atelier des 3 estuaires	7 500 €	9 000 €	État : dotation de soutien à l'investissement local	30 100 €
Dévolement du réseau	Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Trégor	2 992 €	3 591 €		
Contrôle technique	Bureau Veritas	1 500 €	1 800 €		
CSS	M. Severs	666 €	799 €		
Démolition, gros œuvre, couverture	Entreprise Le Foll Vannier	18 133 €	21 759 €	Commune autofinancement	49 900 €
Charpente, menuiserie, bardage	Entreprise Ekko Lachiver	22 029 €	26 435 €		
Électricité, Plomberie	Régie communale	5 000 €	6 000 €		
Refolement eaux usées	Entreprise LCD	6 279 €	7 535 €		
Divers et aléas		2 567 €	3 081 €		
TOTAL		66 666 €	80 000 €	TOTAL	80 000 €

L'électricité sera faite en régie par les services techniques.

La mise en place d'un point d'eau nécessitera un raccordement au réseau d'eaux usées par une pompe de relèvement.



Hommage à Samuel Paty



Une minute de silence a été faite en hommage à Samuel Paty, enseignant odieusement assassiné. Comme **tout rassemblement était interdit par la préfecture**, l'hommage a été fait dans tous les lieux où il fut possible de le mettre en place : la mairie, les écoles, le centre nautique avant le début du stage sportif d'entraînement à la régates.

La totalité du conseil municipal fut convié à la minute de silence devant la mairie.

Oranger votre ville



Du 25 novembre au 10 décembre, de nombreux monuments dans le monde se sont éclairés en orange. Il s'agissait de la couleur du ralliement de la Journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes instaurée en 1999 par l'ONU Femmes.

Penvénan voulant cette année être partie prenante de cette manifestation avait décidé d'éclairer en orange la fontaine de la place de l'église. Hélas, le résultat fut invisible car l'éclairage de la place était orange lui-même. Comme il fallait rapidement trouver une autre solution, les monuments de Penvénan n'étant pas éclairés, il fut décidé de mettre en orange les fenêtres du centre Anatole Le Braz.

Penvénan participait ainsi, pour la première fois, au soutien fait aux femmes victimes de violences.

Tempête du 2 au 4 octobre (Alex)



Port-Blanc a essuyé **une violente tempête les 2, 3 et 4 octobre 2020**. Le bilan fut dur pour les plaisanciers : onze navires sinistrés dont deux pulvérisés et un retourné.

La capitainerie est beaucoup intervenue au cours de cet événement qui a causé d'importants dégâts, surtout sur les aussières.

La solidarité s'est immédiatement mise en place pour aider autant que possible les malheureux bateaux drossés sur les rochers du voleur et pour nettoyer les débris jonchant la côte. Grâce à l'action de tous, le pire a pu être évité.

Un bateau visiteur hollandais à la côte



Un bateau hollandais en mouillage à Port-Blanc fut victime d'une rupture de sa fixation à la bouée-visiteur dans la nuit du samedi 12 décembre. Les occupants réveillés en pleine nuit par le bruit de l'échouage furent recueillis par Madame le Maire pour la fin de la nuit.

Dès le lever du jour, **la capitainerie et le centre nautique** mirent en place, avec l'aide de la SNSM, **un processus de sauvetage** du voilier. Hélas, cette tentative échoua et le voilier sombra entre l'île St Gildas et le port. Il fut donc nécessaire de faire appel le lundi 14 à des plongeurs qui mirent en place des soutiens gonflables. Le bateau, remonté à la surface, fut halé jusqu'au port où il put être gruté hors de l'eau.

Le complexe sportif Émile Robert labellisé Centre de Préparation aux Jeux (CPJ)

En décembre 2019, la ville de Penvénan a obtenu du comité d'organisation des Jeux Olympiques Paris 2024 **le label Terre de Jeux**.

Le complexe sportif Émile Robert, **et en particulier son dojo**, a été labellisé Centre de Préparation aux Jeux (CPJ). Les CPJ doivent répondre à des caractéristiques techniques précises concernant leurs équipements sportifs et leurs services d'accueil (hébergement, restauration, transport, sécurité,...).

Selon les infrastructures et les services proposés, les comités olympiques et paralympiques feront leur choix parmi les CPJ et enverront leurs équipes selon les sports, dans les centres les plus adaptés à leurs besoins.

À partir de septembre 2021, la commune va donc proposer ses équipements sportifs aux délégations étrangères.

Devenir Terre de Jeux 2024 c'est s'engager à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des Penvénannais grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'Aventure Olympique et Paralympique dès maintenant.

Cette opération contribuera certainement à valoriser l'image de Penvénan et à la rendre plus attractive.

www.paris2024.org/fr/centre-preparation-jeux



Penvénan accueille le Tour de France

Le dimanche 27 juin 2021, le Tour de France traversera la commune. Après avoir longé la côte par la corniche, le Tour remontera vers Penvénan, par les rues d'Armor et du Général de Gaulle.

Cette fenêtre médiatique est l'occasion de promouvoir et de dynamiser le territoire en utilisant les forces vives de la commune : les associations, les commerçants et les écoles.

Cet événement va être l'occasion de festivités diverses autour de cet épisode sportif de renommée internationale.



La restauration collective est préparée dans la cuisine municipale



La cuisine municipale élabore les repas pour les écoles de Penvénan et de Langoat, pour le centre de vacances de Penvénan ainsi que pour les résidents de l'EHPAD et de la résidence autonomie.

Ce sont en moyenne **400 repas** qui sont cuisinés chaque jour par une équipe de quatre personnes, dans une cuisine adaptée, entièrement rénovée en 2011.

La cuisine est faite sur place, en privilégiant les produits frais. En 2020, de 20 à 30% des achats étaient des produits bio et/ou locaux.

Depuis 2019, nous mettons progressivement en place **les grandes orientations de la loi Egalim*** : suppression des produits jetables, hausse des produits bio et locaux, lutte contre le gaspillage et proposition d'un repas par semaine à base de protéines végétales.

La crise Covid a fortement perturbé l'organisation de la restauration.

Un groupe de travail sera constitué début 2021 (personnels, élus, parents, écoles) pour définir et mener à bien les différents projets.

* **Loi Egalim** (du 1^{er} novembre 2018) issue des états généraux de l'alimentation poursuit trois objectifs :

1. Payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail.
2. Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits.
3. Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

<https://agriculture.gouv.fr/egalim-ce-que-contient-la-loi-agriculture-et-alimentation>

Le retour des classes à la médiathèque, après 10 mois d'absence !

Enseignants et élèves étaient aussi impatients de revenir à la médiathèque.



Tout d'abord attentifs aux histoires, racontées sous forme de kamishibai*, les élèves des deux écoles ont ensuite découvert les lettres du Père Noël à travers le recueil de courriers écrits et illustrés par J. R. R. Tolkien entre 1920 et 1942, pour ses enfants. Ces lettres censées provenir du Père Noël, racontent les aventures du Père Noël et de ses compagnons, l'Ours Polaire et ses neveux Paksu et Valkotukka, ou de l'elfe Ilbereth.

Le temps de la discussion s'est ensuite articulé autour de la littérature fantastique et de l'influence de Tolkien sur des œuvres plus contemporaines telles que Harry Potter ou Star Wars. Si tous les élèves ne connaissaient pas Tolkien, Harry Potter a fait l'unanimité.

À l'issue de la séance, les élèves ont pu choisir les livres qu'ils allaient emporter chez eux.

Tel un cadeau de Noël, ces séances ont fait la joie de toutes les classes.

Et quel plaisir de voir et d'entendre les jeunes lecteurs déambuler entre les rayons !

**Issu de la culture japonaise, le kamishibai est un petit théâtre permettant de raconter des histoires tout en faisant défiler des images illustratives de la narration*

Expressions des minorités

Ensemble pour Penvénan

« La communication est un art de vivre. Elle est exigeante. Elle est la condition de l'harmonie entre les gens. »

Marc Roussel

Hélas que n'est-elle bafouée ! Le manque de communication nous laisse penser que la majorité actuelle ne souhaite pas diffuser pleinement l'information aux Penvénanais. Certes, des informations sont diffusées via le site internet de la mairie. Ne serait-il pas plus judicieux de passer par la presse locale ?

Des événements passés sous silence

Le retrait de l'épave de Péllinec fait en catimini, L'hommage à Samuel Paty sur le parvis de la mairie entre élus et personnel communal sans la participation de la population, la cérémonie du 11 novembre faite à guichets fermés, le geste désuet pour les femmes battues : de simples cartons orange mis sur les fenêtres de la bibliothèque alors qu'autour de nous, les communes ont été créatives. Tant de sujets importants où la population n'a pas été informée, ni prévenue en amont. La situation sanitaire ne doit pas nous empêcher de communiquer.

Le vote du règlement intérieur du conseil municipal

Une avancée a eu lieu avec la majorité mais nous avons estimé, après concertation, que cela n'était pas suffisant. C'est pour cela que nous n'avons pas voté pour le règlement intérieur du conseil Municipal.

Nous voulons que nos échanges, nos explications lors des débats apparaissent dans les comptes rendus comme le font toutes les mairies.

Les Penvénanais ont le droit de savoir pourquoi lors des débats nous votons pour-contre ou abstention.

Même à LTC notre maire a voté le règlement avec la notation des débats consignés dans les procès-verbaux. Alors pourquoi pas chez nous ?

Nous avons demandé que le conseil soit diffusé en direct pour que la population participe activement à la vie de la commune, là aussi le refus a été catégorique, il nous a été répondu que la population n'était pas intéressée par ce qui se passe au conseil.

Nous sommes actifs et force de proposition en nous impliquant au maximum.

Nous restons attentifs aux futurs projets de la commune, et nous vous les ferons partager.

Cette année toute particulière nous fait prendre conscience que notre commune est un havre de paix et qu'il faut la préserver.

« Ensemble pour Penvénan » veut aller de l'avant ! Montrer que nous pouvons construire, s'unir et surtout réussir !

Nous sommes à votre écoute n'hésitez pas à nous contacter par mail : ensemblepourpenvenan@gmail.com et suivez nous sur la page Facebook *Ensemble pour Penvénan*.

Bonne année à chacun et à vos proches et surtout prenez bien soin de vous.

Philippe Tumeur, Anne Tranvouez, Mallory Dumas, Julie Delaunoy

Une équipe pour toutes et tous

Tous nos vœux pour cette nouvelle année que nous espérons meilleure !

Récemment, nous avons dû faire appel à la presse et concevoir un feuillet informatif pour maintenir le lien avec vous. Nous regrettons n'avoir pu, pour des contraintes matérielles, le diffuser dans tous les foyers. Suite aux retours positifs, nous ferons notre possible pour sortir un deuxième numéro.

Fonctionnement : les commissions sont intéressantes, nous pouvons nous y exprimer mais nous déplorons l'immobilisme du conseil.

Le règlement intérieur voté, reste à nos yeux, trop restrictif et rétrograde.

Pour Noël, nous avons proposé pour les + 85 ans des bons d'achats sur la commune, pour inclure plus de commerçants et laisser le choix aux personnes.

Pour la médiathèque, le tarif le plus cher a été retenu malgré nos arguments en faveur du prix inférieur voire de la gratuité.

Inscrites au plan d'aménagement cyclable de LTC, nous avons été évincées sans même en avoir été informées. Nous continuons à donner nos idées pour ce projet communautaire.

Nous avons demandé la remise en place de bacs à marée ainsi que pour l'expression libre, la création de panneaux et une meilleure visibilité de l'existant,

Le manque d'information sur la gestion quotidienne perdure et nous n'observons ni projet novateur ni vision à long terme.

Graziella Segoni, Pascale Allain

Maintenant

Un constat : l'omniprésence de l'État en contrôle des faits et gestes de la commune. La crise sanitaire a multiplié les interventions de l'administration préfectorale. Les comptes de la commune sont quasi-quotidiennement évalués par les services de la perception. Alors comment se fait-il que les questions les plus dures qui s'imposent à nous, celles qui concernent le changement climatique, et pour lesquelles il nous faut des réponses sans délai, ne trouvent qu'un écho imperceptible auprès de ces services d'État ? Formons le vœux que les habitants et le conseil municipal seront bien au rendez-vous en 2021, et que nous saurons, ensemble, mettre en œuvre les solutions à notre portée en entraînant, par notre détermination, l'administration.

Denis Baulier



Banque alimentaire

En ces temps de crise sanitaire et économique la Banque alimentaire est plus que jamais **une des actions essentielles** pour venir en aide **aux plus démunis et aux plus malmenés**.

Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué au succès de la collecte hivernale nationale (les 27 et 28 novembre 2020) et aussi aux généreux donateurs, sans oublier le magasin Carrefour qui permet ces collectes dans son hall.



Le colis de Noël

Comme il n'y a pas eu de repas du 11 novembre cette

année, le CCAS a décidé de proposer aux personnes âgées de 85 ans et plus et résidant à leur domicile un colis de Noël. Ce choix fut décidé en considérant que c'était les personnes les plus affectées par la crise sanitaire et que la limite d'âge permettait de rester dans l'enveloppe budgétaire fixée chaque année.

Les produits proposés dans ces colis venaient exclusivement des **commerces de Penvénan** qui eux aussi ont subi la crise sanitaire. La boulangerie Cottin, la boulangerie d'Antan, les Saveurs dorées, Coccinelle, La goutte d'ô, Fromage et vin et l'Othentik furent les commerces sollicités.

La confection, la distribution et la livraison des colis ont pu être réalisées grâce à la participation des bénévoles, des membres du CCAS et des élus municipaux.

Si une partie de nos aînés ont pu venir chercher leur colis à la salle des fêtes, le contact avec nos anciens les plus âgés, à qui nous avons apporté à domicile ce colis, fut chaleureux. Nous avons, de cette manière, rencontrés des personnes souvent seules qui ne pouvaient pas se déplacer.

« C'est la première fois que la mairie pense à nous ! » nous ont elles dit émues.

Personnes à risques

À la demande du ministre des solidarités, Madame le Maire met en place **le registre** des personnes à risques.

Pourquoi ?

Parce que cette information est essentielle pour vous porter secours et aide en cas de pandémie, canicule, catastrophes naturelles, etc...

Pour qui ?

Pour toutes les personnes qui ont **plus de 65 ans**, ou sont en **situation de handicap**, ou sont **isolées**, et qui résident sur la commune à l'année ou en résidence secondaire.

Comment ?

Signalez-vous par téléphone au **CCAS 02 96 92 89 54** ou **07 89 81 45 32** ou à sa permanence **le mardi et vendredi de 10h à 12h** à la mairie

Ce registre est confidentiel et uniquement utilisé sur ordre du préfet.



Pour l'année 2020, ce sont presque **1 500 kg de denrées** qui ont été collectées pour la commune de Penvénan.

Après chaque collecte, les produits sont acheminés à la Banque alimentaire de Lannion qui trie, stocke puis répartit les denrées pour chaque point de distribution.

Ces deux collectes annuelles, les dons des grandes surfaces, les dons de l'Europe et d'autres ressources permettent d'assurer **une distribution de denrées toutes les quatre semaines** pour environ **une vingtaine de familles** à Penvénan.

Cette distribution est assurée par des bénévoles et des élus du CCAS à la salle des fêtes.

Des agents de la commune organisent la salle et se chargent d'aller chercher les provisions préparées à Lannion. Dès que les denrées sont arrivées, elles sont réparties dans chaque colis en fonction du nombre de personnes composant la famille. **La distribution** peut alors se faire. Ce moment est souvent **un moment d'échanges, d'écoute, de conseils et d'informations**. En 2020, la crise sanitaire et le respect des gestes barrière n'ont pas permis d'instaurer ces périodes conviviales autour d'un café ou d'un thé.

La Banque alimentaire des Côtes d'Armor vient en complément des autres associations caritatives du territoire telles que le Secours Populaire, le Secours Catholique, les Restos du Cœur où d'autres aides sont proposées (des vêtements, du mobilier, des aides à la personne, des livres, des activités,...).

Le niveau des ressources de la famille, et le reste à vivre après toutes les dépenses incompressibles (loyer, énergie, eau, assurance, mutuelle,...) conditionne l'accès à la Banque alimentaire.

Pour avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le CCAS et à en parler autour de vous.

CCAS

Tél. 02 96 92 89 54 ou 07 89 81 45 32
ccas@ville-penvenan.fr

Nouvellement installés sur la commune !

Penvenan souhaite la bienvenue aux commerçants nouvellement installés sur la commune !

Avel Mor Élagage

Entreprise d'arboriste élagueur grimpeur, diplômé dans l'élagage situé à Penvenan, se déplace dans le secteur Paimpol-Lannion-La Roche Jaudy. L'entreprise propose une taille de tout type de vos arbres. L'entreprise propose également un service d'abattage d'arbres et un service secondaire d'entretien d'espace vert (tonte, taille de haies, débroussaillages...).

Tél. 06 33 91 87 55 - oo22@live.fr

Pure Nautic

Pure Nautic a repris les activités de Gelgon Nautisme en novembre 2020 : vente de bateaux et moteurs neufs et d'occasion (Honda, Ocqueteau, Highfield, 3D Tender). Pure Nautic intervient sur toutes réparations mécaniques et composites. Pure Nautic assure aussi tous les services de manutention et transport de bateau en Bretagne et au-delà.

Tél. 02 96 92 67 00 - contact@pure-nautic.com

www.gelgon.com

L'Othentic

Fruits & légumes, épicerie fine

Vins, spiritueux, bières et cidres locaux, thés, chocolats, confitures, miels locaux, terrines, tartinables, paniers gourmands.

Tél. 02 96 44 17 47 - lothentik22@gmail.com

Fromage et vin

Nous aurons le plaisir de vous accueillir à la fromagerie pour vous faire découvrir nos divers fromages ainsi que notre crèmerie... Nous proposons une belle gamme de vins, spiritueux, bières, champagnes ainsi qu'une gourmande petite épicerie made in Bretagne... Nous confectionnons sur commande vos plateaux apéro, dîatoire, raclette ainsi que fin de repas... N'hésitez pas à nous rendre visite, la fromagerie est ouverte toute l'année !

Tél. 02 96 44 14 46 - fromagevin22710@gmail.com

Objectifs Travaux

Bureau d'étude en urbanisme

Notre équipe réalise pour vous tous les dossiers de demandes administratives auprès de votre mairie (permis de construire ou déclaration préalable). Vous souhaitez construire un garage, une piscine, une véranda, un changement de fenêtres, réaliser un agrandissement, une clôture/portail ou pour toutes modifications de l'aspect extérieur de la maison... Faites appel à nous ! Votre dossier (plans 2D, 3D, CERFA...) sera conforme aux obligations légales.

Tél. 06 71 66 86 07 - marie@objectifs-travaux.fr

<https://objectifs-travaux.fr>

Directrice de la publication : Denise Prud'homme - Responsable rédaction : François Plégades
Rédaction : Isabelle Savidan Logiou, Emmanuelle Tranchant, Pierre Simon, Christian Olivier,
Joëlle Mevel, Elisabeth Glazou, Amélie Piron et Camille Simon pour le Logellou,
Michelle Sauger et Jean Ducouet pour la CAPTEP

Crédits photos : fonds municipal, Jean Ducouet, Philippe Olivier, Michel Olivier, Hermine Joubert
Réalisation : Le Studio • www.lestudio.bzh

Les permanences du Point d'appui et de France Services

Le Point d'appui

Le Point d'appui est **une association** qui sert d'**intermédiaire** entre **les demandeurs d'emploi et les particuliers** qui sont à la recherche d'un « coup de main ».

Son objectif est l'insertion par l'activité économique.

Le rôle principal de l'association est l'accompagnement par :

- l'aide aux dossiers administratifs,
- l'aide aux CV, demandes d'emploi,
- l'aide aux outils informatiques,
- l'aide à l'écriture de courriers.

Il tient une permanence dans les locaux du CCAS **le deuxième mardi de chaque mois de 14h à 16h30.**

7 rue des îles - 22700 Perros Guirec

Tél. 02 96 91 17 22 (pour prendre rendez-vous)

France Services

France Services, anciennement MSAP (Maison de Services Au Public) tient sa permanence dans les locaux du CCAS **le jeudi sur rendez-vous** au 02 96 92 33 46.

C'est un service ouvert à tous et gratuit.

- Vous avez **des questions administratives** : comment je m'inscris aux transports à la demande ou scolaire, j'ai perdu mon permis de conduire ou ma carte grise, c'est quoi un compte France Connect...
- Vous devez faire **une démarche en ligne** : demande d'aide au logement, de prime d'activité, inscription ou actualisation à Pôle Emploi, entreprendre dans le Trégor...
- Vous souhaitez **créer une adresse mail, ouvrir votre compte ameli.fr**, estimer votre retraite, imprimer une attestation de droit,...
- Vous avez **une question** et vous ne savez pas vers qui aller,...
- Vous souhaitez **connaître vos droits** ou prendre rendez-vous avec le conciliateur de justice,...
- Vous souhaitez faire **vos démarches sur internet** de façon autonome ou avoir des conseils,...

France Services vous accueille, vous écoute, vous oriente vers le bon service, et vous accompagne dans vos démarches.

■ État civil

Naissances :

- Nathan FOUNTAS, le 02/12/2020

Mariages :

- Monia MIWANGA et Didier RÉMOND, le 17/10/2020
- Dominique RENAUDIN et Marc CHARPENTIER, le 26/12/2020

Ils nous ont quittés :

- Philippe Jacques MAGNIER, le 13/09/2020
- Anna HERVY OLLIVIER, le 16/09/2020

- Marguerite POMMERET MILON, le 10/10/2020
- Odette LECOR BRENON, le 12/10/2020
- René BILLON, le 19/10/2020
- Guy BOUGEANT, le 22/10/2020
- Gilbert SOPHIE, le 09/11/2020
- Renée LE GROUIEC LE BITOUX, le 11/11/2020
- Jeannine RÉMOND LE GUILLOU, le 14/11/2020
- Jeanne LE MÈNE LE BRICON, le 22/11/2020
- Josette LE POUPON POËZÉVARA, le 19/12/2020